

Crise sociale à Idjwi

La Muha éteindra-t-elle le feu?

Un feu ardent couve jusqu'aujourd'hui sous l'épaisse cendre de la zone insulaire d'Idjwi où le Commissaire de zone, le Chef de collectivité Ntambuka, la Société civile, la commission Justice et Paix, le clergé de la paroisse de Kashofu et la plate-forme "Zuka- Bany'Idjwi" regroupant les partis politiques vivent dans un climat de vive tension. L'intolérance, ce moule de nombreux conflits est la source de plusieurs abus déjà commis.

En effet, l'autorité de la zone et des collectivités d'Idjwi, ainsi que leur population, toutes tendances confondues, devaient s'efforcer d'intégrer réellement les valeurs chrétiennes de tolérance et de respect des droits d'autrui pour espérer développer leur coin. Les libertés démocratiques que chacun et tous prétendent défendre restent un idéal et n'ont de valeur que lorsqu'elles sont traduites par des actes et dans toute transparence pour se construire laborieusement et permettre un changement véritable.

Il y a de cela 4 mois exactement depuis que s'est tenue à Kintama, Idjwi-Sud, une rencontre qui avait réuni autour de la Commission de médiation déléguée par l'Entente Muha (Mutuelle des Bahavu) à Bukavu, les notabilités insulaires d'Idjwi au sujet de la crise sociale de cette zone. La tristement célèbre "crise des Bahavu" est née de mésententes faciles à comprendre.

L'on se rappellera qu'auparavant, précisément le 31 juillet 1993, c'est le Mwami Ntambuka de la collectivité du même nom qui avait lancé le premier cri d'alarme concernant la difficulté de gouverner l'île et la division des originaux de ses deux collectivités (Ntambuka et Rubenga), aujourd'hui en proie aux conflits nourris par des déclarations politiques de certaines personnalités bien identifiées. Le plus grand commun diviseur ? La fameuse taxe, parfois illégale, imposée et refusée. Mais aussi la remise en question du pouvoir coutumier du chef de collectivité - chefferie, l'intolérance et le non respect de l'opinion politique des autres.

Il y a quelques mois l'on a dénoncé à Idjwi les injustices sociales et la

violation des droits de l'homme par-ci, par-là dans les villages. Des violents heurts se sont produits dans plus d'un groupement.

A Ntlangwa, par exemple, selon le rapport de la médiation de l'entente Muha, un voleur s'est vu tranché à la lame de rasoir ses deux oreilles par les victimes du vol venus de Bukavu pour se faire justice. A Chamahiri, les yeux ont été crevés et le sexe amputé à un homme dont le corps en lambeaux a été retrouvé exposé dans la rue !

Des accusations, parfois sans preuve tangible ni objet, sont portées contre le chef de collectivité d'Idjwi Sud, le mwami Ntambuka, du reste traité de la Mouvance présidentielle. Refuse-t-il de s'impliquer dans les décisions de la CNS où il a représenté sa population ? Confond-il l'administration de son entité et la coutume ancestrale jusqu'à être partie prenante dans le règlement des conflits fonciers qui sont des fois de la compétence des tribunaux ?

"Nous demandons au Mwami d'être l'autorité coutumière protectrice de sa population au lieu de la persécuter. A la paroisse de prêcher le respect et l'amour du prochain ainsi que de l'autorité car toute autorité vient de Dieu et enfin, au groupe Zuka qui parle au nom du peuple meurtri de collaborer avec les autorités", a dit le président de la réunion de réconciliation, le Dr. Balagamire Bikanaba.

La population d'Idjwi ignore-t-elle qu'elle est tenue au respect du Mwami en tant qu'autorité morale et institutionnelle conformément par ailleurs, à l'article 161 du projet de constitution de la 3^e République élaborée par la CNS et qu'elle doit payer la taxe de la collectivité par respect de la loi ?

Une autre question à se poser. Pourquoi la paroisse s'ingère-t-elle dans le fonctionnement des affaires de la collectivité dont elle se serait permis de contester les prévisions budgétaires. Ne lui est-il pas reproché, à son tour, des "taxes de baptême et de confirmation" qui vont des espèces sonnantes et trébuchantes au versement d'un bol de soja ou de haricots par chrétien à baptiser ?

Imata Raphaël Déwen

Le MEB tend la main au maire de Bukavu

S'il n'est pas facile de faire une étude scientifique des relations qui unissent l'homme et son milieu ambiant (ce qui est la première définition de l'écologie) il est tout de même possible de protéger son environnement (sa deuxième définition) par les moyens tout à fait accessibles à tous. Ces moyens qui sont avant tout internes, moraux et spirituels se présentent comme le vouloir-faire, le vouloir-améliorer. C'est le désir du mieux-être et de bâtir une société aux ambitions de pérennité.

Il arrive dans la vie que des hommes incapables de se gérer, de se prendre en charge ou de s'assumer conduent à la prédestination, à la fatalité comme cause de ce qui leur arrive de fâcheux. Beaucoup croient que la ville de Bukavu est tombée sous un pareil sort, sous une prédestination dont elle ne peut aucunement se défaire, un incontournable destin ! Ceci est complètement insensé car il suffirait d'appliquer des mécanismes modernes de développement et de maintenance pour que cette ville se conserve longtemps.

La ville de Bukavu n'est pas finie, elle n'est pas prédestinée à la destruction, bien au contraire, elle a encore des possibilités de retour à la vie, de résurrection à condition que tous les Bukaviens se serrent les coudes. La résurgence de notre ville nous invite tous, sans distinction d'âge, de sexes,

de conditions sociales, de religion ou de culture, à un effort commun. Qu'il nous plaise de vous parler, aujourd'hui, uniquement de deux dynamiques, à savoir les écologistes de la ville et l'hôtel de ville.

L'hôtel de ville est sans conteste le premier responsable de la santé de la ville, l'auteur principal de sa survie. Il est dans les obligations des gestionnaires en haut niveau de cette ville d'en assurer le progrès, d'en protéger le patrimoine et d'en conserver l'intégrité. Pour cela il faut que le maire mette en branle un mécanisme multiforme qui serait à la fois matériel, moral, spirituel et même scientifique afin d'obtenir la renaissance de la ville. Or, du côté de la ville et des mairies rien n'émerge : pas d'actions d'envergure, aucune initiative de changement, aucune ambition de dépassement mais tout semble se scléroser dans une équation d'épouvantable négativité et d'une passivité paralysante. Ce qui fait que la ville et ses habitants assistent impuissamment à leur liquéfaction de plus en plus intarissable et hémorragique.

Le mouvement écologiste de Bukavu (MEB) ne veut pas la mort de sa ville. C'est pourquoi on le voit s'acharner contre toute démarche ou toute personne qui, par malice ou par faiblesse, tenterait de détériorer son environnement.

Kimengele Kimode

47 milliards de zaires pour la route Mwenga - Kamituga
Les ONG refusent de contribuer

L'année 1993 touche à sa fin. L'heure est au bilan. La Sominki, la Zone de Mwenga et ses deux grandes collectivités des Basile et Wamuzimu, l'Aneza, l'Union des creuseurs (UCAM) d'or artisanal, les Eglises catholiques, protestantes Celza, Fepaza, CBK, ECZ, le GTER, le gouvernorat de région du Sud-Kivu et le Diocèse d'Uvira ont réuni plus de 47 milliards de zaires, première partie de contributions financières et matérielles pour la réhabilitation des tronçons routiers Kamituga-Mwenga et Mwenga-Bukavu sur la nationale 2. Curieusement, comme on peut le lire dans le tableau plus loin, les ONG de développement (sic !) censées se préoccuper du progrès de cette zone rurale (SIDEM en tête ...) auxquelles la commission chargée des travaux a tendu la main n'ont versé aucune contribution. Le feront-elles, ainsi que les politiciens du coin, dans le courant du mois de décembre 1993 ? Ou ne le feront plus jamais ?

Avant que la zone ne regroupe toutes les forces vives de Mwenga autour de M. Musenge, les chrétiens s'étaient déjà investis dans les interventions ponctuelles pour l'entretien de la route nationale 2 dont l'état de dégradation avancée inquiétait et décourageait les paysans, pourtant décidés à cultiver d'énormes hectares de riz et de manioc et à écouler leurs produits agricoles à Bukavu.

La marge entre le rêve et le possible concernant la praticabilité de cette route n'est plus aussi grande qu'il y a six mois. En effet, pendant le carême de mars 1993 comme l'a révélé M. Mweze, ingénieur géologue de la Sominki et membre de la commission technique mise sur pied à Kamituga pour la réussite de ces travaux, les prêtres catholiques de Kamituga avaient demandé aux fidèles de consacrer une journée de la semaine aux travaux d'entretien de ce tronçon suivant un programme établi pour chaque diaconie. Un tronçon qui

constituait depuis bien des années le goulot d'étranglement du trafic Bukavu-Kamituga. Ils ont même demandé le concours financier et matériel d'autres Eglises et communautés religieuses qui ne tardèrent pas à répondre favorablement. Ce n'est qu'à l'orée de la grande saison sèche 1993 que la zone de Mwenga responsabilisera toute la population pour s'adonner aux travaux de désendardement de leur milieu.

Après plusieurs réunions de concertation qui regroupaient l'autorité de la zone avec les opérateurs économiques, trois commissions furent créées : la commission technique, financière et celle de suivi. Le quote-part de chaque contribuable ou partenaire fut fixé et des personnes morales ou physiques soucieuses du développement de Mwenga, éprises de bonne volonté ont en cette période apporté leur aide pour encourager l'initiative avant et durant l'exécution des travaux.

En première position, la Sominki (Société minière et industrielle du Kivu) qui est intervenue avec 32.575.154.500 Z. répartis comme suit : matériel de cantonnement (3 milliards), explosifs (1,613 milliards), carburant et lubrifiants (10 milliards), vivres et divers (riz, sel, fûts vides, ciment...) d'une valeur globale de 17.944.762 zaires.

Outre la Sominki, d'autres associations ou groupements sociaux ont contribué en nature pour la réussite du projet, notamment par la fourniture des vivres. C'est le cas du Petit séminaire de Mungombe avec son huile de palme et ses haricots, des communautés chrétiennes catholiques et protestantes CELZA avec leurs maniocs et des bananes, aliment de base des autochtones.

Tandis que pour le matériel et les fournitures diverses, le diocèse d'Uvira (1.000 litres de gasoil), le gouvernorat de Région du Sud-Kivu (1.900 litres), l'ECZ et le GTER (matériel de cantonnement,

notamment les brouettes, machettes, tridents, houes, pelles et pics) ont apporté une aide dont la population gardera à jamais un bon souvenir !

L'on ne peut pas minimiser la participation de la dynamique population des collectivités-chefferies des Basile et Wamuzimu qui ont non seulement fourni des cantonniers mais aussi débroussaillé tous les longs de la route. Cette intervention, finalement, n'a été possible que grâce à deux engins de l'Office des routes, une niveleuse et une benne ainsi qu'à la bonne volonté de certains conducteurs de ces engins qui n'ont pas par nationalisme, trempé dans le détournement de carburant venu de la Région.

Ci-dessous, le tableau synthétique de la situation des contributions au début du mois d'octobre 1993 :

Sominki :	32.575.154.500 Z.
Zone de Mwenga :	2.586.650.000 Z.
Collectivité Basile :	1.300.000.000 Z.
Wamuzimu :	1.600.000.000 Z.
Aneza et camionneurs :	7.745.000.000 Z.
UCAM :	350 millions tandis que Safricas, Regideso, Entente de football de Kamituga et toutes les Organisations non gouvernementales n'ont rien donné !

Eglise Fepaza/Nzambe malamu : 30 millions et CBK 10 millions de zaires auxquels l'on doit ajouter pour le compte général des contributions la collecte plénière du 5 juillet 1993.

L'on peut observer que depuis le début des travaux les véhicules ne font plus des semaines pour parcourir les 180 km Bukavu-Kamituga. Une ou deux journées suffisent n'eût-été le problème de carburant dont les prix galopent. Sans oublier la saison pluvieuse qui empêche la circulation normale sur les tronçons non encore entretenus, notamment de Mwenga à Bukavu. Ce dont la Région du Sud-Kivu peut se réjouir aujourd'hui en attendant la réhabilitation du tronçon Burhale-Shabunda qui n'a fait que couler beaucoup d'encre et de salive !

Imata Raphaël Déwen

Le centre hospitalier de Kadutu en réanimation

Il y a un bout de temps que beaucoup de Bukaviens ont perdu les bonnes habitudes de se rendre à l'hôpital. Pour chaque cas de maladies, ils ont pour la plupart choisi l'auto-médication avec tout ce que ce type de traitement, souvent à domicile, présente comme dangers ! Conjoncture et crise économique toujours mauvaises obligent !

Le Centre hospitalier de Kadutu, le plus important de la ville de Bukavu après l'hôpital général et la clinique médicale, souffre de plus d'un mal. Difficultés de reconstitution de stocks en médicaments essentiels dues à l'insolvabilité des malades et des accouchées qui fuient après guérison ou accouchement en abandonnant qui les biens hypothéqués, à les factures impayées ! Manque d'ambulance et de véhicules pour le déplacement des malades et médecins. Coupures intempestives du courant électrique presque chaque jour, de 18 heures à 22 heures, conduisant à l'interruption de toute intervention chirurgicale ou empêchant alors le fonctionnement des couveuses et équipements de stérilisation. Coupure et insuffisance d'eau dans sa maternité dont le taux d'accouchement mensuel est de 200 à 300 femmes. Comme on le voit, le travail à abattre sur le plan financier et social est immense. Le médecin directeur et

son staff des gestionnaires s'y attellent, heureusement et tendent la main aux vrais amis du peuple zairois.

A ce lot quotidien de malaises et malheurs qui tracassent aussi bien les malades que le personnel soignant s'ajoutent une kyrielle de problèmes étroitement liés à la conjoncture socio-économique nationale et communs à la quasi totalité des formations médicales du Zaïre. C'est le cas d'irrégularités ou non paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat.

Jusqu'en juillet 1993, ce centre qui remplit toutes les conditions d'un hôpital périphérique, était sous perfusion et nous continuons à le réanimer jusqu'à son état actuel où les plaintes des patients et du personnel ont diminué, a indiqué son médecin-directeur, le Dr Laurent Pierre Sayba. Qui, optimiste compte apporter de solutions à ces multiples problèmes, notamment à travers le projet d'extension du Centre par la construction d'une salle d'urgence et de chirurgie. Mais comme l'apôtre Thomas de la Bible, le Bukavien ne croira à l'action transformatrice du Dr Sayba qu'en la vivant.

L'autorité médicale régionale censée collaborer avec les politico-administratifs et les organismes non gouvernementaux de développement n'a pas la liberté d'abandonner cet important centre où

sont encadrés les étudiants stagiaires de l'Université catholique et d'Institut supérieur des techniques médicales de Bukavu, ville universitaire.

D'un point de vue fonctionnel, ce centre qui est, en fait un hôpital, dispose pratiquement de tous les services administratifs et d'entretien, d'une pharmacie (pauvre et de secours), des salles de médecine interne et pédiatrique, gynécologie et maternité, labo, chirurgie, ... où sont employés 78 agents parmi lesquels 4 médecins qui décident du transfert des malades à d'autres hôpitaux de la ville pour plusieurs raisons.

En oui, l'insuffisance de matériel médical et des salles d'hébergement (capacité d'accueil : 71 lits dont 30 à la maternité) et l'absence des moyens de locomotions sont là des conditions de travail ne pouvant jamais permettre aux médecins, quel que soit leur degré de conscience professionnelle de répondre à la demande toujours croissante des malades de la grande et populaire ville de Bukavu.

Comme on peut le remarquer le Centre hospitalier de Kadutu demeure un cas de conscience qui interpelle la SNEL, la Régideso, l'autorité régionale et urbaine, aussi bien que le gouvernement et les ONG, prétendues "de développement".

Imata Déwen